

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

liquide. J'ai écouté, ces derniers jours, les questions portant sur l'achat de la société Petrofina. Cela me rappelle un spectacle de Abbott et Costello. Ces messieurs passaient leur temps à se couper le sifflet l'un l'autre et ne se sont jamais compris. Ils avaient un numéro célèbre sur ce sujet. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) et M. Hopper joueraient bien ces rôles parce qu'ils ne savaient pas qui allait acheter la société et qui la paierait, mais ils sont allés l'acheter tous les deux au prix fort. Compte tenu de ce prix élevé et de ce dialogue de sourds, je ne serais pas surpris que le ministre ait fait des offres à Montréal pendant que M. Hopper en faisait d'autres à Toronto. De toute manière, ils ont payé cette société beaucoup trop cher.

Petrofina n'est qu'un simple réseau de stations-service. Dian Cohen a mieux que quiconque décrit la situation en ces termes.

L'acquisition de Petrofina ne nous aidera nullement à atteindre notre objectif qui est la sécurité d'approvisionnement étant donné que Petrofina ne concentre pas ses activités sur l'extraction du pétrole.

Elle a ajouté:

Cette acquisition se comprend si notre priorité est de rendre visible notre société d'État comme cela semble être l'intention du gouvernement... quel meilleur moyen peut-il y avoir pour y arriver que d'acheter un réseau de stations-service qui arboreront le drapeau canadien?

Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) n'a cessé de répéter que le gouvernement travaillerait de concert avec les sociétés pétrolières. Je crois que celles-ci emploieraient un autre mot pour décrire les agissements du gouvernement quand, par exemple, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources essaye de leur dicter les termes de cette collaboration. L'achat de ces stations-service n'accomplira rien du tout si ce n'est de réduire le montant des liquidités dont nous disposons pour obtenir les sources d'approvisionnement sûres dont nous avons désespérément besoin.

Toutefois, quand le gouvernement a la hantise des grands, c'est le contribuable qui paye la note. Les gros bonnets de Petro-Canada se félicitent peut-être de leur succès, mais bien d'autres gens n'ont pas de quoi s'exclamer. Cela ne signifie pas que les Canadiens y ont gagné quelque chose. Le ministre a dit que Petro-Canada appartient aux Canadiens. Si c'est juste, je vais demander au gouvernement de vendre mes actions de façon à pouvoir investir cet argent moi-même. Je n'achèterai certainement pas des actions de Petrofina, pas au prix que le gouvernement est disposé à payer.

J'aimerais dire ma pensée sur la façon dont le gouvernement dépense pour la défense nationale. J'ai bien peur que les dépenses qu'il se proposait de faire pour la défense ne soient annulées, parce qu'il n'aura plus assez d'argent pour les dépenses de capital qu'il projetait. Peut-être devrais-je revenir en arrière un peu. Le gouvernement a publié un Livre blanc sur la défense en 1971, le dernier de cette nature. Ce document définissait ainsi les rôles principaux des Forces armées canadiennes: premièrement, la protection de notre souveraineté; deuxièmement, la défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les forces des États-Unis; troisièmement, l'observation des engagements que nous pourrions conclure avec l'OTAN; et, quatrièmement, l'exécution des opérations internationales de maintien de la paix dont nous pourrions nous charger à l'occasion.

Depuis 1971, de nombreux changements survenus sur la scène nationale et internationale se répercutent sur la structure et le rôle des Forces armées canadiennes. Les pressions qui

s'exercent de l'extérieur du pays pour nous faire augmenter notre effort de défense de diverses façons et celles qui s'exercent à l'intérieur du pays pour nous faire confier de plus en plus de tâches à l'armée contribuent toutes à éparpiller le peu d'effectifs que nous avons. Rien n'a été fait pour examiner ces changements et produire un nouveau Livre blanc. Sans énoncé de politique, la planification militaire à long terme est impossible et le public ignore quels sont nos plans et programmes de défense.

Il ne faut pas négliger l'importance de ce dernier fait. J'ai un exemple de ce qui se produit quand le gouvernement tient les citoyens dans l'ignorance de la politique de défense. Le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) a déclaré à plusieurs reprises que les Forces canadiennes conserveraient les mêmes objectifs prioritaires mais pas dans le même ordre. Il ne nous a pas dit quel serait le nouveau. Un sondage effectué pour le compte du ministère de la Défense nationale a révélé que 37 p. 100 des personnes interrogées étaient d'avis que le principal rôle des Forces armées canadiennes était le maintien de la paix, soit la dernière des priorités fixées dans le Livre blanc de 1971.

Le ministre de la Défense nationale a déclaré qu'il ne voulait pas publier un nouveau Livre blanc et qu'il préférerait publier un compte rendu annuel des activités et des politiques de son ministère. Cette idée reflète l'attitude du gouvernement Trudeau à l'égard de la défense. Au lieu de consacrer le temps et l'effort nécessaires à produire un exposé précis et cohérent de l'orientation du ministère, le gouvernement nous invite à lire un rapport annuel, du genre de ceux que les sociétés distribuent à leurs actionnaires.

A écouter le premier ministre et le ministre de la Défense nationale, on a l'impression qu'il se consacre beaucoup d'efforts pour améliorer la situation de nos forces armées après des années de négligence. Ils parlent longuement d'une augmentation réelle de 3 p. 100 du budget de la défense, et de nouveaux programmes d'équipement. J'aimerais examiner ces aspects et bien d'autres, après quoi les députés pourront juger si le gouvernement s'acquitte bien de ses obligations vis-à-vis des forces armées.

En 1968-1969, le gouvernement fédéral a consacré 16.4 p. 100 de son budget à la défense. Dix ans plus tard, soit en 1978-1979, ce pourcentage n'était plus que de 8.8 p. 100, soit près de la moitié moins de ce qu'il était dix ans auparavant. En 1978, le Canada a accepté, en tant que membre de l'OTAN, d'augmenter ses dépenses militaires annuelles de 3 p. 100 en chiffres réels pendant cinq ans. Selon les uns, le Canada honore ses engagements et va continuer à le faire; pour d'autres, il n'a pas atteint l'objectif fixé. Aux dires du ministre de la Défense nationale, le budget de son ministère a augmenté de 3 p. 100 en chiffres réels durant les six dernières années. Si l'on fait la moyenne de la progression sur cette même période, on constate que tel n'est pas le cas. La progression n'est que de 2.85 p. 100.

Je ne suis pas d'accord non plus avec le raisonnement du ministre. C'est en 1978 que la décision a été prise par l'OTAN. C'est donc à partir de cette date que l'on doit effectuer le calcul pour voir si le Canada a rempli ses engagements. A ce point de vue, le budget de la défense nationale n'a augmenté en 1978-1979 que de 2.79 p. 100 et en 1979-1980, il a même diminué de 0.23 p. 100. Cette année, il devrait être en augmen-